

sont enseignés dans les autres Collèges et Séminaires de cette Province.

Le *Cours Commercial* comprend les grammaires Française et Anglaise, l'Arithmétique, la Géographie, l'histoire Sainte, des cours de Lecture et de Calligraphie, le Dessin linéaire, le Toisé, des exercices élémentaires de Narration et de Correspondance, la Tenue des livres (en partie simple et en partie double).... *Droit Commercial, Correspondance Commerciale, Echange, Banque, Commission, etc., etc., etc.*

Après le *Cours Commercial*, les Elèves, avec l'agrément de leur parents, passent dans le *Cours Classique*.

Le *Cours Classique* et le *Cours Commercial* marchent côte à côte, mais séparément et indépendamment l'un de l'autre.

Les jeunes gens qui se préparent ailleurs à entrer dans le *Cours Classique*, ne sont admis que lorsqu'ils connaissent le Français à peu près complètement; l'étude préalable de l'Anglais n'est pas strictement exigé.

#### OBSERVATION.

Les quarts-pensionnaires et les externes ne doivent s'absenter d'aucun exercice du Collège sans permission.

Outre les Bulletins semestriels transmis aux parents et les récompenses décernées à la fin de l'année aux Elèves qui se sont le plus distingués dans leurs classes respectives, par leur progrès et par leur bonne conduite, les Directeurs du Collège ont établi, dans les deux cours, des sociétés littéraires qui sont des moyens puissants d'émulation. Dans le *Cours classique*, il y a la Société "St-Thomas d'Aquin," et la Société "St-Louis de Gonzague" dans le *Cours Commercial*. Des médailles et autres décorations d'honneur sont distribuées selon le mérite.

#### CONDITIONS.

Le prix de la pension pour les dix mois de l'année scolaire est:

Pensionnaires.....	\$100
½ Pensionnaires.....	40
Externes.....	20

PAYABLE D'AVANCE et en trois termes: le premier à la rentrée, le second au 10 décembre, et le troisième au 20 mars.

On ne doit rien sur le premier terme ou faveur de ceux qui arrivent après l'ouverture des classes, non plus que sur le dernier à l'égard de ceux qui sortent avant la fin de l'année. Dans le cours de l'année il n'y a déduction que pour une absence d'au moins deux mois.

Abonnement à la Bibliothèque..... 15 cts par mois.

Imprimerie dans le Collège (en sus de la pension) 15 cts par jour.

Les livres, papier, plumes, etc., peuvent être fournis par les parents ou tuteurs, ou par l'Institution à des prix modérés et payés d'avance.

Les élèves sortis des autres maisons sont admis que sur les meilleurs renseignements.

Les effets que les parents doivent fournir, outre les habits, sont: une valise, ou un coffre ou un petit meuble pour mettre leur linge; des draps, des couvertes, un couvre-pieds, des taies d'oreiller, des bonnets, des serviettes, un bassin, un miroir, du savon, des peignes, du noir et des brosses à souliers.

Pour le réfectoire: des serviettes, un couteau, une fourchette ou cuillère, une tasse ou un verre à boire.

Si les parents le veulent, ils trouveront au Collège:

Un lit et sa ferrure.....	\$5 par année
Garniture de lit seule.....	\$2 " "

#### SONT PAYÉS A PART.

Piano, usage de l'instrument.....	\$5 par année
Piano, leçons.....	10 " "
Violon ou autre instrument, leçons....	5 " "
Dessin académique, leçons.....	1 " "
Télégraphie.....	10 " "

#### COSTUME.

Le costume des élèves est le capot et la casquette de drap bleu avec nervures blanches et collet de laine verte. Ceux de première année peuvent obtenir la permission d'user les habits qu'ils portaient avant d'entrer au Collège.

Collège de Ste Anne de la Pocatière, juillet 1884.

## ORGUES-HARMONIUMS

# 66 "DOMINION" 99

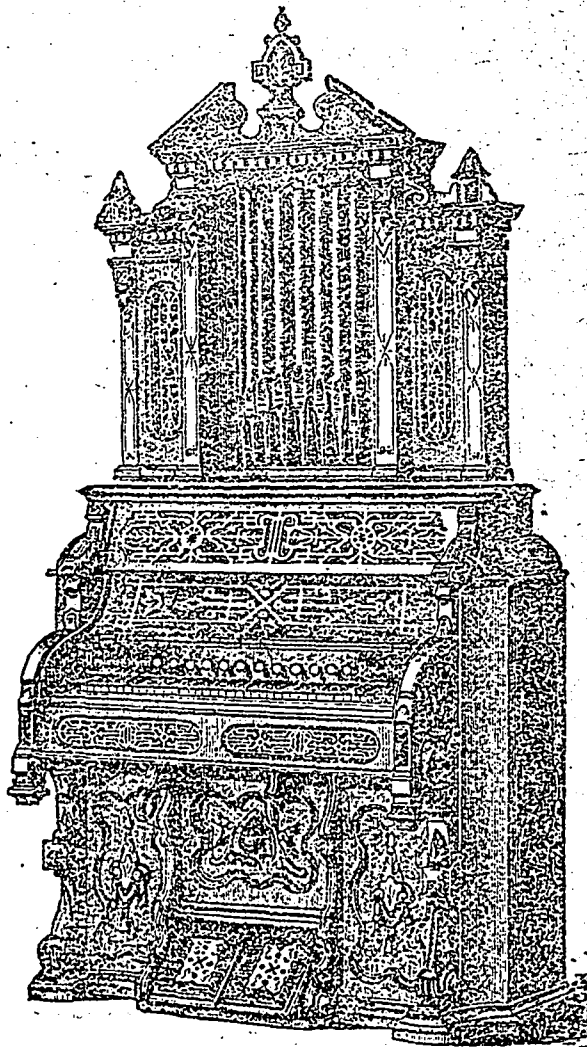
FABRIQUÉS A

## BOWMANVILLE, ONT.

Four Chapelles, Eglises et Salons.

### 50 PREMIERS PRIX

dans différentes parties du monde.



Satisfaction garantie.—Prix plus bas que partout ailleurs en égard à la qualité.—Catalogues illustrés expédiés sur demande.—Prix de ces instruments: de \$50 à \$1000.

Une centaine d'instruments toujours en magasin.

S'adresser à

## L. E. N. PRATTE

No. 1676, Rue Notre-Dame, Montréal

Dépot Général des Orgues "DOMINION."